

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (CCTP)

Pouvoir adjudicateur

Groupement d'Intérêt public Dispositif Académique d'Insertion de Formation et d'Ingénierie
« GIP DAIFI » de l'Académie de Guadeloupe

Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA)

Le Directeur du GIP DAIFI

Objet de la consultation

« *Formation des enseignants de Saint-Martin en (FLE)* »

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché vise à sélectionner un organisme de formation à distance pouvant délivrer une certification FLE (Français langue étrangère) à des enseignants de Saint-Martin.

Article 2 : Descriptif de la prestation demandée

Le titulaire agira en qualité d'organisme de formation à distance.

Modalités d'exécution du marché :

Contexte :

Les élèves de l'île de St-Martin sont majoritairement non-francophones.

Les enseignants en poste ne sont pas formés à ce type de public.

Aucune formation spécifique en français langue étrangère n'est prévue dans le plan de formation académique.

Les missions du titulaire :

Il s'agira pour le titulaire de former à distance sur une année scolaire cinquante enseignants titulaires de l'Education nationale en poste à Saint-Martin.

Sur un volume horaire de 160h par année scolaire, le titulaire doit être en mesure de former les enseignants aux outils et techniques pédagogiques nécessaires à prise en charge de publics scolaires allophones.

Les enseignants doivent pouvoir réaliser leur formation en toute autonomie sous la forme de divers modules leur permettant d'aller à leur rythme. La validation de chaque module de formation doit donner lieu à une certification.

De plus, l'organisme de formation doit être en mesure de mettre à disposition des tuteurs qui assureront un suivi individualisé et personnalisé pour chaque enseignant.

D'autre part, le titulaire aura obligation à transmettre des états de connexion à l'outil de formation. Les états de connexion devront être individualisés et indiquer leur nombre, les temps de connexion par le participant et la progression du participant

Ces états de connexion devront être remis selon le calendrier ci-dessous :

Le 05 Janvier 2017 : période du 01 Septembre au 30 Décembre 2016

Le 05 Mai 2017 : période du 01 Janvier au 31 Avril 2017

Le 05 Septembre 2017 : période du 01 Mai au 30 Août 2017

Le 05 Janvier 2018 : période du 01 Septembre au 30 Décembre 2017

Une copie des certifications devront être adressées au pouvoir adjudicateur. (GIP-DAIFI)

Article 3 : Prix et règlement

Tarifification :

Le marché est à prix unitaires.

Composition du prix :

Le titulaire proposera un prix par module de formation et par stagiaire (en HT et TTC)

Conditions de règlement

Le règlement de la prestation est trimestriel en fonction du nombre de modules validés par les participants sous réserve de réception et de validation des états de connexion.

Article 4 : Durée d'exécution de la prestation

Le présent marché est conclu pour une période de 16 mois du 01 Septembre 2016 jusqu'au 30 Décembre 2017. Ce marché pourra être renouvelé une fois sous reconduction tacite par le pouvoir adjudicateur. Dans le cas où le marché n'est pas reconduit, le pouvoir adjudicateur le dénonce par courrier deux mois avant sa date d'échéance.

Article 5 : Modalités d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée, selon les critères pondérés énumérés ci-dessous :

Critères d'attribution du marché :

- Offre technique : 40 %
- Le prix : 60 %

Article 5 : Modalités de modification et de résiliation de la prestation

Conditions de modification de la prestation :

Toute modification dans l'exécution de la prestation devra être signalée sans délai au pouvoir adjudicateur. Toute modification devra être approuvée par le pouvoir adjudicateur.

Conditions de résiliation de la prestation :

Le marché sera résilié dans le cas où le titulaire est dans l'incapacité de délivrer la prestation souhaitée dans les conditions énoncées par le présent marché ou en cas d'une mauvaise exécution du marché.